

des études de marché sont en cours afin de trouver des moyens de mettre davantage en valeur nos services d'éducation dans ces régions.

Les étudiants étrangers seront aiguillés vers les établissements de formation canadiens les plus aptes à répondre à leurs besoins. Le projet vise principalement à accroître le réservoir de travailleurs instruits dont dispose l'Asie, et à donner aux habitants de la région la formation et les compétences qui leur permettront de contribuer à la croissance économique de leur pays. D'autre part, il dynamisera la coopération en matière d'éducation et favorisera les échanges d'enseignants et d'étudiants entre la région et le Canada.

Les centres fonctionneront selon le principe du recouvrement des coûts. Ils seront administrés conjointement par la Fondation Asie-Pacifique du Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Agence canadienne de développement international et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Le Conseil des ministres provinciaux de l'Éducation a fait savoir que « les ministres et les organismes chargés de l'éducation au Canada se sont, en principe, dits en faveur du concept des centres ainsi que de l'approche dans son ensemble ». De son côté, l'Association des universités et collèges du Canada a exprimé son appui à l'initiative.

Le financement de ce projet était prévu au budget fédéral de février 1994 et ne nécessitera donc aucun crédit supplémentaire.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874